

## Mobilisation syndicale : les premières victoires arrivent

### Situation :

- Mobilisation de grande ampleur partout en Bretagne pendant plus de 10 jours
- Un travail de lobbying constant auprès des élus (députés, sénateurs) et de l'administration (Préfets...)
- 5 revendications claires portées par JAB : Prairies permanentes, IED, ICPE, MAEC et importations de poulets ukrainiens

**Victoires pour JAB :** en participant pleinement à la mobilisation nationale, JAB rapporte des victoires pour ces adhérents. Sur ces mesures, une présentation concrète par le gouvernement est attendue d'ici au Salon de l'Agriculture :

- **Plan de souveraineté pour l'élevage, dont 150 millions € pour la filière bovine**
- **ICPE :** rabaissement des délais de recours à 2 mois, accélération des procédures en supprimant un échelon de juridiction, création d'une présomption d'urgence (10 mois de délai pour que les juges se prononcent)
- **Chantier de simplification** mené à l'échelle de chaque département et régionale avec les Préfet
- **PAR7 :** engagement du Préfet breton de remettre à plat le PAR7
- **MAEC :** paiement intégral pour la Bretagne des MAEC contractualisées en 2023
- **GNR :** Abandon de la trajectoire de hausse de taxe et maintien des compensations obtenues par la FNSEA en 2023 (plus-values, plafond micro-BA, DEP). Intégration dans le prix d'achat du GNR des 15 cts de remboursement de TICPE qui était demandé a posteriori via Chorus et versement de l'avance de 50% du remboursement de TICPE dès le 15 février.
- **Tempête Ciaran :** Doublement du fonds d'urgence pour la Bretagne
- **Installation :** Prêts bonifiés pour JA, TODE pérennisé avec un plafond relevé à 1,25 SMIC
- **Egalim :** le gouvernement a annoncé 10.000 contrôles sur l'origine des produits et des amendes à hauteur de 10% du chiffre d'affaires des contrevenant, respect des Egalim dans la RHF
- **Ukraine :** défense d'une clause de sauvegarde sur les poulets

**Promesses à suivre :** dans un contexte européen, certaines mesures ne relèvent pas directement du gouvernement français mais il s'est engagé à les porter devant les instances européennes d'ici aux élections européennes de juin prochain :

- Mise en place de clauses de sauvegarde et de clauses miroirs dans tous les accords internationaux signés par l'UE.
- **Prairies permanentes :** portage par la France d'une modification européenne pour tenir compte de l'évolution de l'élevage. En attendant, dérogation à l'obligation de réimplantation de prairies.
- **IED :** Portage par la France du rejet du texte issu du trilogue.

**Suite de la mobilisation :** le gouvernement a jusqu'au Salon de l'Agriculture pour présenter les premiers éléments concrets pour la législation française, et jusqu'au élections européennes pour pousser les sujets IED, clauses miroir et prairies permanente. Suspension des manifestations mais continuité du travail avec l'administration (notamment Préfets) pour obtenir la concrétisation, sinon possible retour des manifestations.

### Victoires syndicales pour l'agriculture dans sa diversité :

- **Loi** : L'objectif de souveraineté sera inscrit dans la loi, création d'un rapport annuel sur la souveraineté alimentaire, proposition de loi sur les troubles anormaux du voisinage protégeant contre les recours abusifs sera adoptée.
- **Contrôle administratif unique pour les exploitants**. Un seul et unique passage maximum par an et par exploitation. Charge au préfet d'établir un plan de contrôle administratif.
- Simplification du **curage des cours d'eau** ;
- **Haies** : passer des 14 réglementations différentes actuellement pour n'en faire qu'une seule et unique
- **Zones humides** et tourbières : pause sur le sujet pour discuter du zonage et des principes de non sur transposition
- **OFB** : Placement des actions des agents de l'OFB sous l'autorité des préfets. Convention de fonctionnement avec le monde agricole.
- **Phyto** : Pas de surtransposition française. Pas d'interdiction sans solution. Ecophyto : à l'arrêt, suppression du NODU et du CSP.
- **MHE** : Mise en place d'un fonds d'urgence de 50 Millions pour les exploitants qui font face à des difficultés. Passage de 80 à 90% de prise en charge des frais vétérinaires et des animaux morts.
- **Agriculture Biologique** : 50 millions € de fonds supplémentaires pour appuyer les agriculteurs bio pour faire face à la crise.
- **Transmission des exploitations** : mesures fiscales favorisant les transmissions dans la loi de finances pour 2025.
- **Reconnaissance des métiers agricoles comme métiers en tension**.
- **Dégrèvement automatique de la TFNB sans remplir des papiers pour les JA**
- **Rehaussement de l'enveloppe AITA à 20 millions d'euros**
- **Prononciation à venir de 3 sanctions très lourdes** pour des entreprises qui ne respectent pas les EGALIM.
- **Renforcement de la loi EGAlim, après une mission d'évaluation menée d'ici le printemps 2024.**
- **Portage d'une proposition pour un EGAlim européen et d'une réglementation sur l'étiquetage d'origine.**
- **Refus du MERCOSUR.**
- **Proposition française de création d'une force européenne de contrôle pour lutter contre les importations de produits non respectueux des normes européennes**
- **Lancement d'une initiative européenne pour encadrer les négociations commerciales au niveau européen** : proposition d'un réseau européen intégré de répression des fraudes